



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-101924>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **24-101924**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de Saint-Herblain

Correspondant : M. AFFILE Bertrand, Maire

Adresse : 2 rue de l'Hôtel de Ville BP 30299, 44802 Saint herblain cedex

Coordonnées :

Téléphone : 0228252187

Courriel : commandepublique@saint-herblain.fr

Adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_fwghL-fwoT

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Assurance Tous risques chantier et responsabilité du maître d'ouvrage applicable aux Travaux du groupe scolaire Grand Bois - rénovation énergétique et aménagement de l'accueil de jour à Saint-Herblain

Lieu d'exécution et de livraison : Ville de Saint Herblain, 44800 Saint-herblain

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Procédure adaptée ouverte. Durée : à compter de la date réglementaire d'ouverture du chantier et jusqu'à sa réception par le Maître d'ouvrage ou son Délégué. Ni variantes autorisées, ni variantes exigées. Prestation supplémentaire éventuelle : garantie "responsabilité du maître de l'ouvrage") détaillée dans le dossier de consultation. L'entreprise devra répondre impérativement à la formule de base et à la prestation supplémentaire éventuelle : à défaut, son offre sera considérée comme irrégulière. Conditions de participation, critères de sélection des candidats et conditions relatives au contrat énoncés dans le dossier de consultation. Le pouvoir adjudicateur n'agit par pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs. Conditions relatives au contrat et à la consultation énoncées dans le dossier de consultation. Code NUTS : FRG01.

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Conditions de participation décrites dans le règlement de la consultation. Le marché est réservé aux sociétés, entreprises ou intermédiaires d'assurance régis par le code des assurances, de la mutualité, de la sécurité sociale ou pouvant exercer en libre prestation de services

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 04/10/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

Assurance TRC Grand Bois

Renseignements complémentaires : Le candidat peut postuler seul ou en groupement. Dans ce cas, le groupement d'assureur devra être conjoint avec mandataire et être constitué dès la remise de l'offre. Une offre ne couvrant pas 100% du risque sera considérée comme irrégulière. Autres renseignements demandés Mandat du candidat accordé par la ou les entreprises mandantes ; Si l'assureur se présente seul, sans intermédiaire, il transmet les pièces administratives qui le concerne ; Si l'assureur se présente avec un agent, chacun, l'assureur et l'agent, transmet ces documents ; Si l'assureur se présente dans le cadre d'un groupement conjoint, constitué par exemple avec un courtier, chaque membre du groupement transmet ces documents ; En cas de coassurance, les pièces sont également à fournir par chaque co-assureur. Une compagnie d'assurances ne pourra présenter simultanément une offre seule et par le biais d'un ou plusieurs intermédiaires (agents, courtiers). Deux intermédiaires ne pourront présenter une offre émanant d'une même compagnie. Tout représentant du candidat (auxiliaire d'assurance, courtier, agent général, autre) devra obligatoirement se présenter avec une compagnie d'assurances. La candidature du seul auxiliaire ne pouvant être retenue seule ; sauf s'il s'agit d'un mandat avec une compagnie d'assurances nommément désignée. Retrait du dossier de consultation gratuitement via le site internet de la Ville : www.saint-herblain.fr (rubrique « politique et institution » > « l'institution » > « marchés publics ») ou directement sur www.achatpublic.com à l'adresse indiquée dans le présent avis. Pour obtenir tous renseignements complémentaires, les candidats devront déposer leurs questions sur www.achatpublic.com au plus tard le 27/10/2024 à 12h. Remise des plis obligatoirement sur www.achatpublic.com selon les modalités indiquées au règlement de la consultation.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?
PCSLID=CSL_2024_fwghL-fwoT](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_fwghL-fwoT)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/09/2024